



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN EHPAD, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

**Mardi 21 janvier 2020 à Strasbourg
Jeudi 23 janvier 2020 à Saint Avold
Mardi 28 janvier 2020 à Colmar**



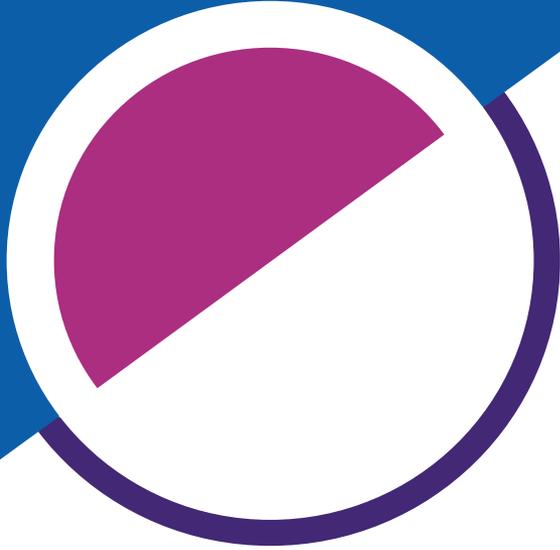
SOMMAIRE

↳ **Présentation de la Carsat / Missions du Service Prévention**

↳ **Contexte et enjeux**

↳ **Action régionale Alsace-Moselle**

↳ **Bilan 2019**



PRÉSENTATION DE LA CARSAT

Missions du Service Prévention



LES 3 GRANDES MISSIONS DE LA CARSAT

SERVICE RETRAITE

- Préparer et payer la retraite



SERVICE SOCIAL

- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé
- Prévenir le risque de perte d'autonomie
- Contribuer au « Bien vieillir »



SERVICE AT / MP

- Prévenir les risques professionnels
- Assurer la santé et la sécurité au travail





SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

CHAMP D'APPLICATION

- Entreprises du Régime Général
- 88 000 établissements / 800 000 salariés (Alsace-Moselle)

OBJECTIF

- Diminuer les coûts sociaux et économiques des AT / MP

MISSIONS

- Promouvoir et coordonner les actions de prévention
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail
- Etablir la tarification des risques professionnels



MOYENS D'ACTION DU SERVICE PRÉVENTION

TECHNIQUES

- visites et contrôles
- conseils et préconisations
- études par branche professionnelle

FINANCIERS

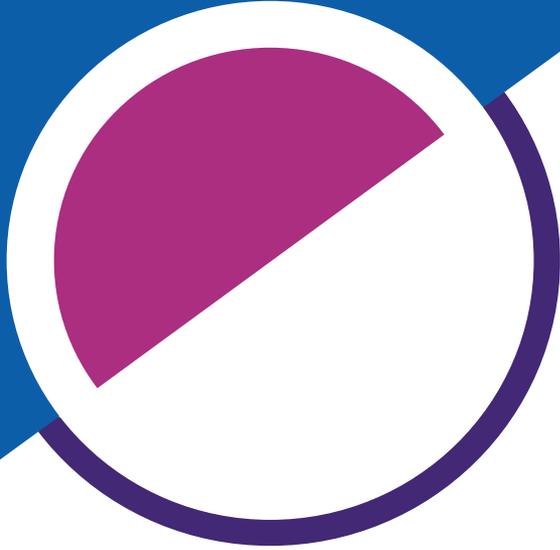
- tarification et cotisations
- majorations, minorations
- avances et prêts

REGLEMENTAIRES

- recommandations
- dispositions générales

FORMATION

- formations inter - intra
- documentation
- communication externe



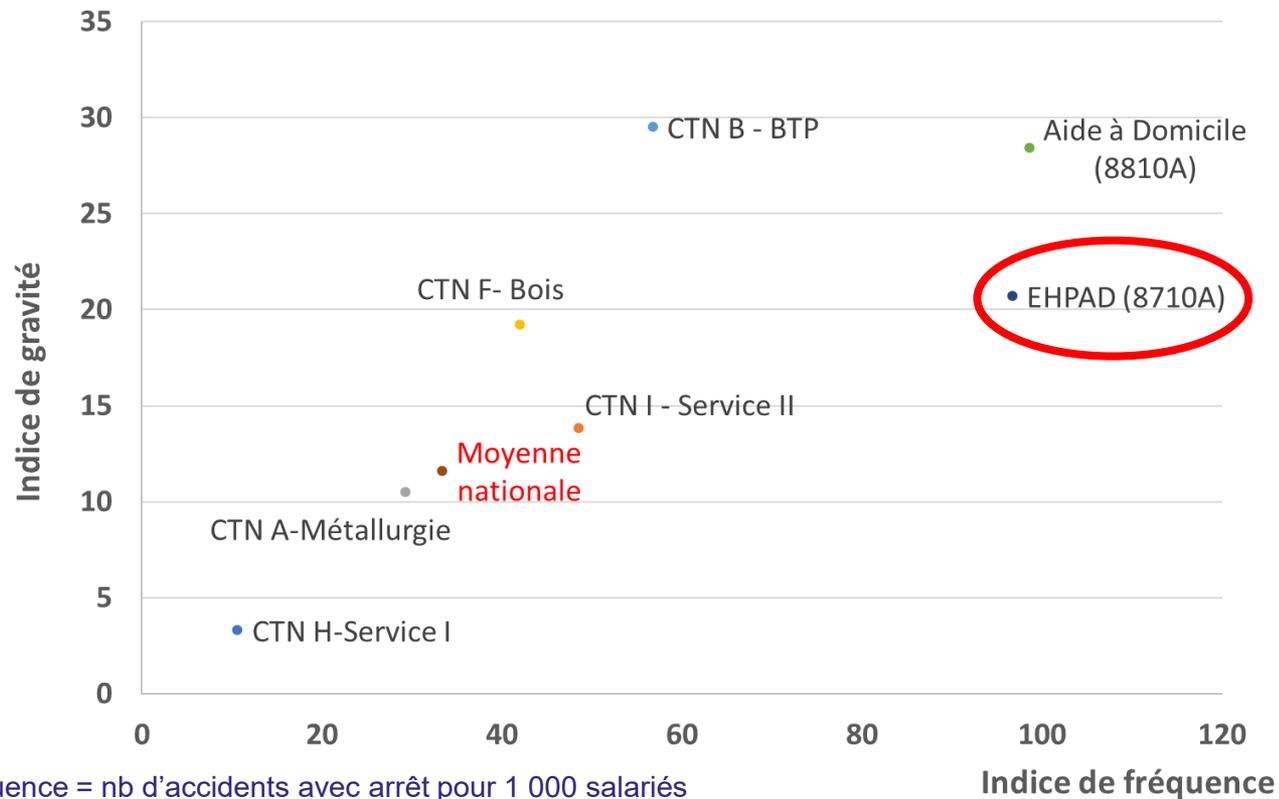
CONTEXTE ET ENJEUX

Secteur EHPAD



LES DONNÉES DU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Sinistralité comparée de différentes activités en France 2018



Indice de fréquence = nb d'accidents avec arrêt pour 1 000 salariés

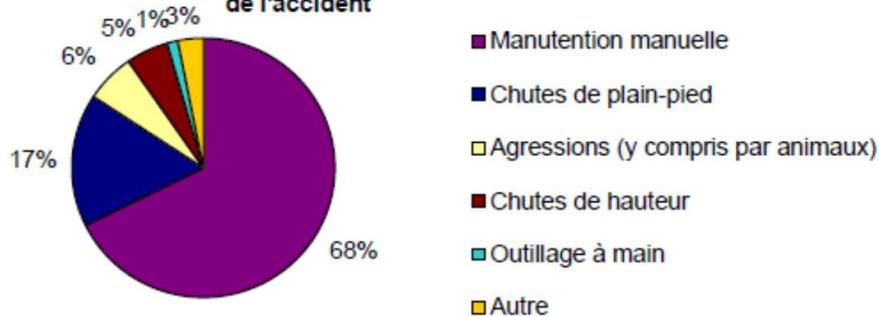
Indice de gravité = somme des taux d'IP par millions d'heures travaillées

Données nationales, source CNAMTS
Code NAF 8710A : Hébergement médicalisé pour personnes âgées



LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

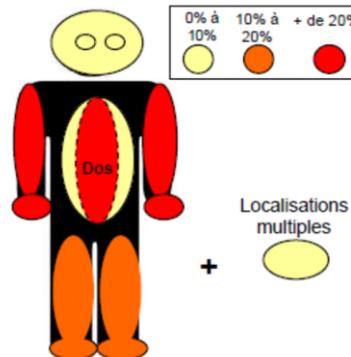
Répartition des AT suivant le risque à l'origine de l'accident



Code NAF 8710A au niveau national pour 2017
(Hébergement médicalisé pour personnes âgées)

Répartition des AT selon le siège des lésions

Tête et cou, y compris yeux	6%
Membres supérieurs, y compris doigts et mains	29%
Torse et organes	2%
Dos	36%
Membres inférieurs	16%
Multiples endroits du corps affectés	7%
Inconnue ou non précisée	5%





PREPONDERANCE DES TMS

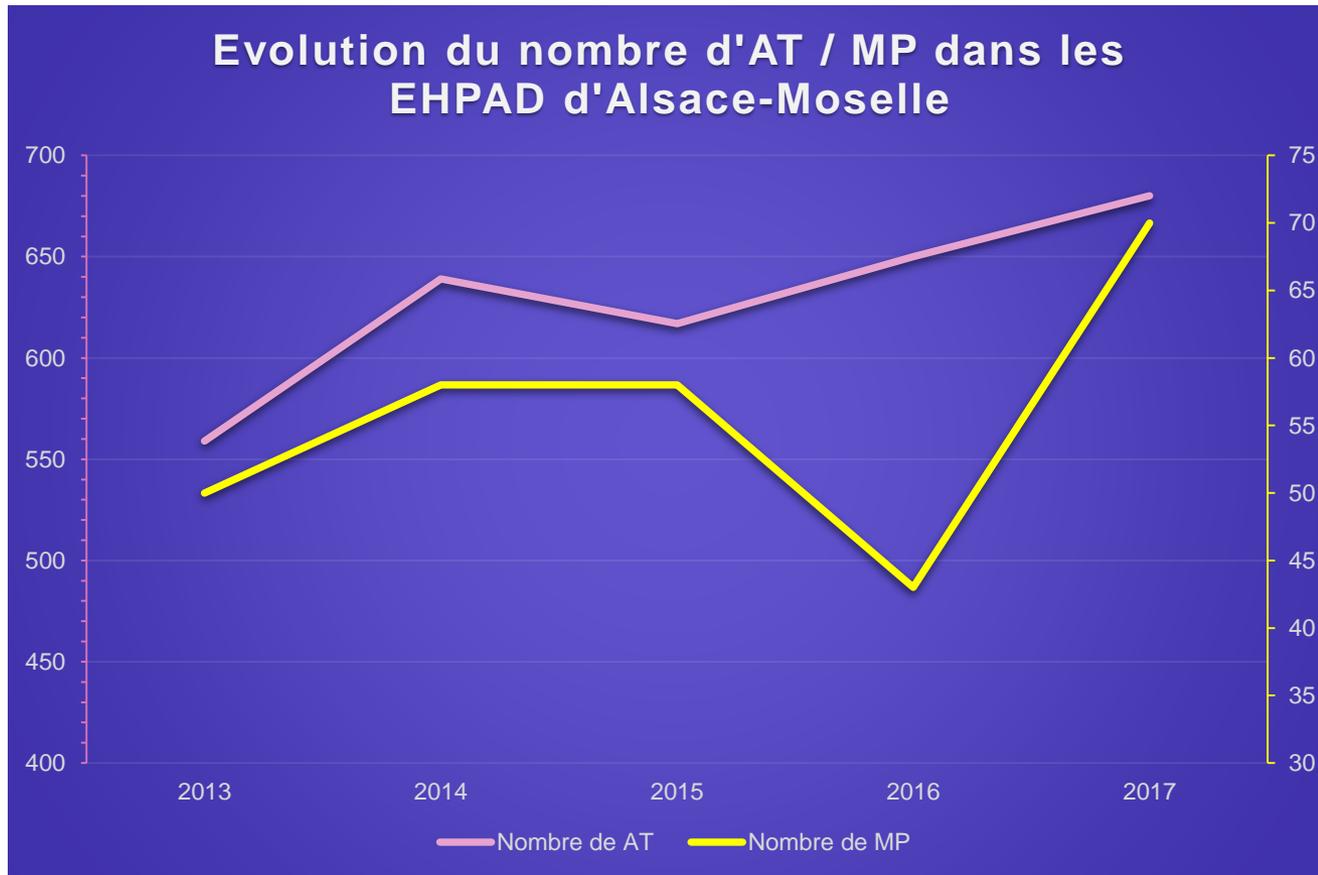
Code NAF 8710A (Hébergement médicalisé pour personnes âgées) au niveau national pour 2017

Code tableau	Libellé du tableau	Nb MP	%	Nb 2016
057A	Affections périarticulaires	830	87%	766
098A	Aff. Rachis lombaire/manutention charges lourdes	63	7%	49
076A	maladies nosocomiales	21	2%	39
Alinéa 4	Alinéa 4	18	2%	14
065A	eczéma allergique	8	1%	5
	Autres MP	12	1%	8

TMS = 94% des maladies professionnelles

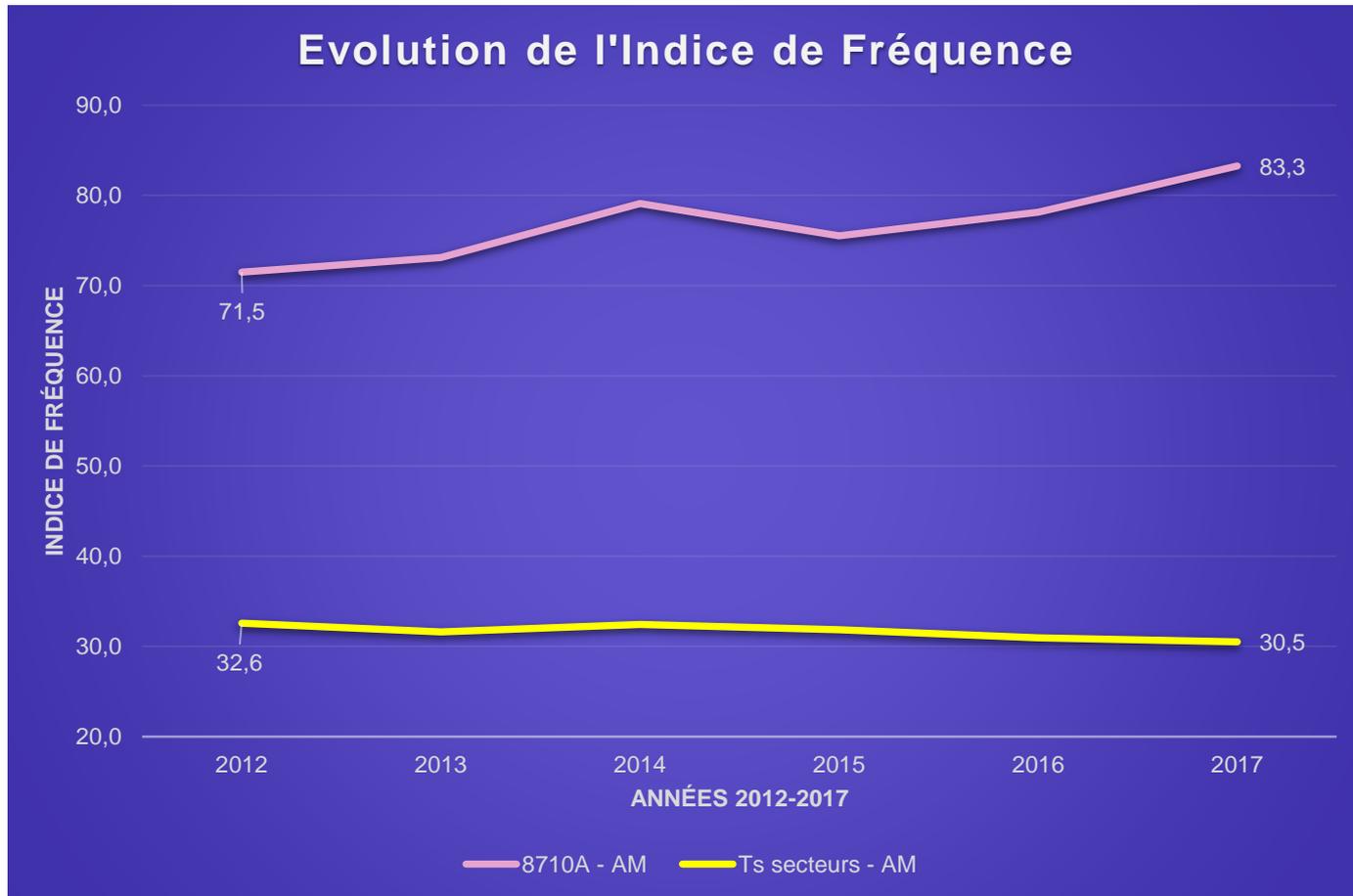


AU NIVEAU RÉGIONAL





AU NIVEAU RÉGIONAL





DES ENJEUX ÉCONOMIQUES

2017
31 156 IJ
AT/MP en AM

Coût direct (lié à la réparation) :

- ↪ soins (médecin, pharmacie, hôpital,)
rééducation
- ↪ indemnités journalières, rentes, capitaux

Coût indirect (à la charge de l'établissement) :

- ↪ heures supplémentaires
- ↪ remplacement
- ↪ formation
- ↪ climat social
-

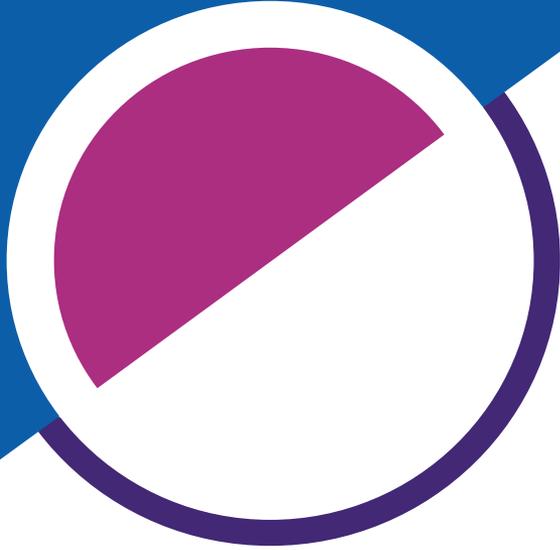
3 à 5 fois
le coût
direct



DES ENJEUX SOCIAUX

Conséquences pour les établissements :

- ↪ Absentéisme
- ↪ Turn over
- ↪ Difficultés pour le recrutement
- ↪ Inaptitude
- ↪ Désinsertion professionnelle
- ↪ ...

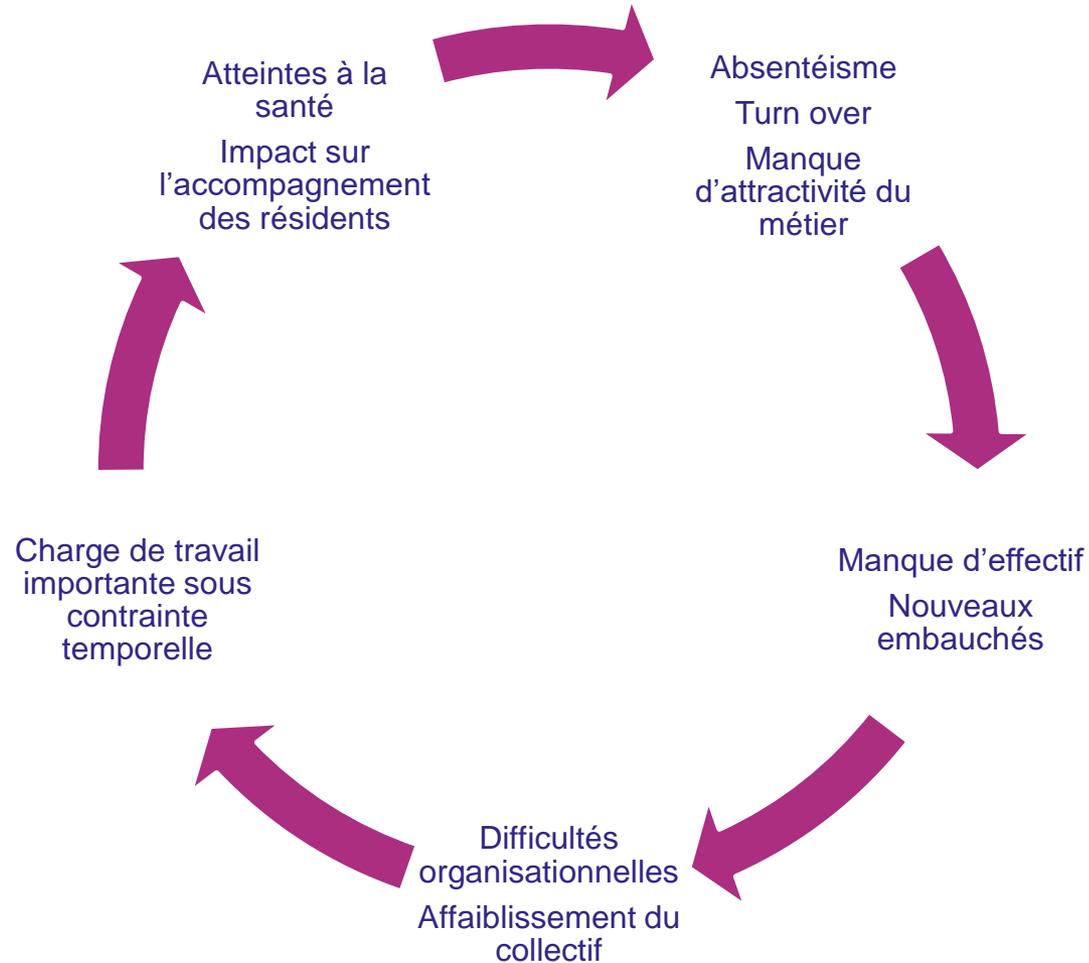


ACTION RÉGIONALE CARSAT ALSACE-MOSELLE

Secteur EHPAD



UNE BOUCLE INFERNALE À ROMPRE





CONSTATS

- ↳ Actions mises en place dans l'urgence (achat de matériel, remplacement des absences,...)

- ↳ Besoin d'une approche globale, structurée et participative avec :
 - Plan d'actions formalisé et suivi
 - Analyse des causes des accidents du travail



OBJECTIFS DE L'ACTION RÉGIONALE

- ↳ Faire progresser la culture de prévention au sein des établissements dans le but d'améliorer les conditions de travail des salariés.
- ↳ Mettre en œuvre une démarche de prévention durable et efficace selon 6 axes.
- ↳ Mesurer l'évolution de l'établissement à l'aide d'une grille de positionnement.

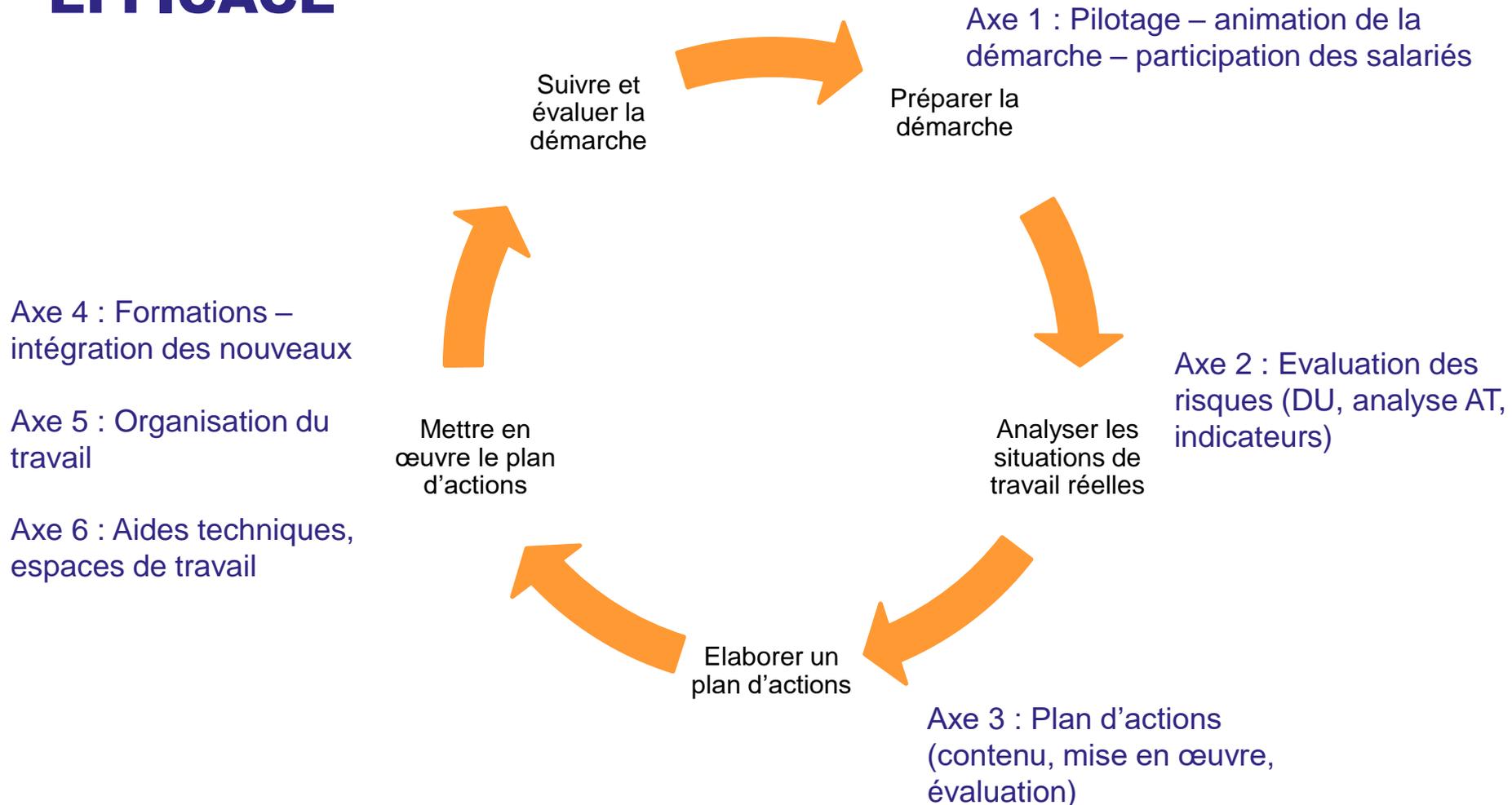


METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DURABLE ET EFFICACE

- Axe 1 : Pilotage – animation de la démarche – participation des salariés
- Axe 2 : Evaluation des risques (DU, analyse AT, indicateurs)
- Axe 3 : Plan d’actions (contenu, mise en œuvre, évaluation)
- Axe 4 : Formations – intégration des nouveaux
- Axe 5 : Organisation du travail
- Axe 6 : Aides techniques - espaces de travail



METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DURABLE ET EFFICACE





METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DURABLE ET EFFICACE

-  Axe 1 : Pilotage – animation de la démarche – participation des salariés
- Axe 2 : Evaluation des risques (DU, analyse AT, indicateurs)
- Axe 3 : Plan d’actions (contenu, mise en œuvre, évaluation)
- Axe 4 : Formations – intégration des nouveaux
- Axe 5 : Organisation du travail
- Axe 6 : Aides techniques - espaces de travail



AXE 1 : LES ACTEURS DE LA DEMARCHE

PILOTAGE : INCONTOURNABLE POUR LA RÉUSSITE

BONNES PRATIQUES :



Lettre d'engagement

- La **direction** et l'**encadrement** doivent être porteurs de la démarche de prévention et des actions qui en découlent : y croire, la défendre, la promouvoir et assurer les moyens de sa pérennité
- Mettre en place un comité de pilotage associant des représentants des salariés élus

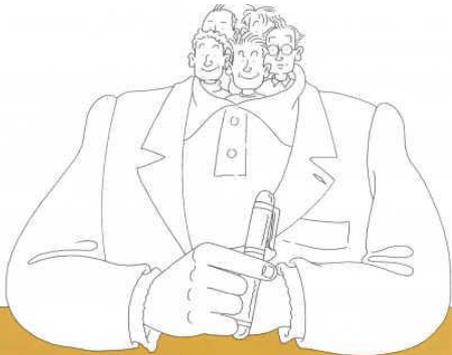


AXE 1 : LES ACTEURS DE LA DEMARCHE

ANIMATION ET PARTICIPATION DES SALARIES

BONNES PRATIQUES :

- Mettre en place un comité de pilotage associant des représentants des salariés élus,
- Désigner et former un animateur SMS – HAPA qui bénéficiera de l'appui de la Direction,
- Faire participer les salariés et leur donner la possibilité de faire remonter les problèmes et proposer des solutions.





METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DURABLE ET EFFICACE

Axe 1 : Pilotage – animation de la démarche – participation des salariés



Axe 2 : Evaluation des risques (DU, analyse AT, indicateurs)

Axe 3 : Plan d'actions (contenu, mise en œuvre, évaluation)

Axe 4 : Formations – intégration des nouveaux

Axe 5 : Organisation du travail

Axe 6 : Aides techniques - espaces de travail



AXE 2 : EVALUATION DES RISQUES

DEMARCHE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

BONNES PRATIQUES :

- Mettre en place une démarche structurée,
- Baser l'analyse sur les situations de travail réelles,
- Associer les salariés,
- Construire un plan d'actions.



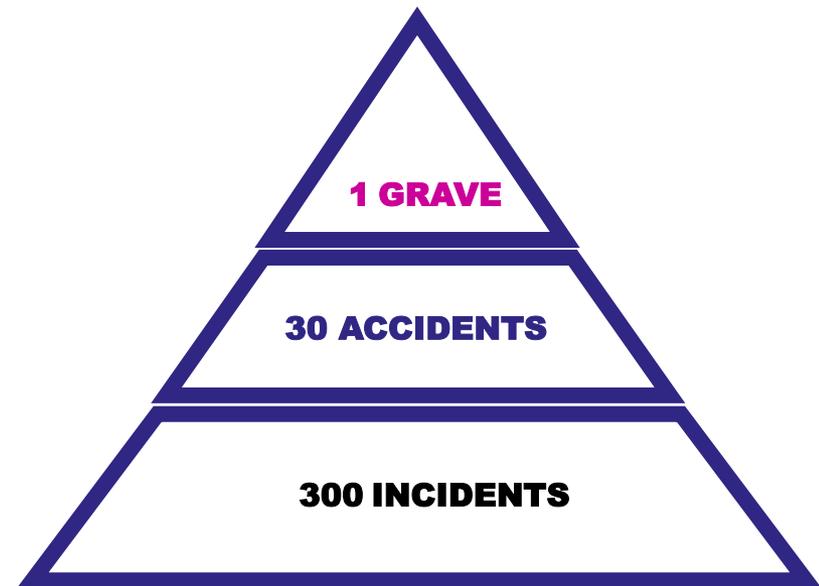


AXE 2 : EVALUATION DES RISQUES

ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

BONNES PRATIQUES :

- Associer les salariés, l'encadrement, les Instances Représentatives du Personnel,
- Réaliser les analyses selon une méthode structurée (arbre des causes par ex),
- Alimenter le plan d'actions,
- Mettre en place des indicateurs de suivi pour le plan d'actions.



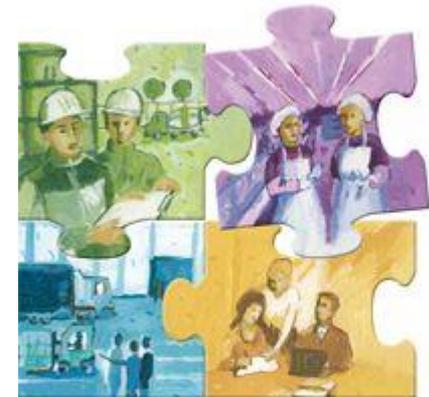


AXE 2 : EVALUATION DES RISQUES

INDICATEURS SANTE / SECURITE / RH

BONNES PRATIQUES :

- Choisir des indicateurs pertinents, adaptés et spécifiques à l'établissement,
- Analyser les indicateurs,
- Faire un suivi régulier en comité de Pilotage.



Management de la santé et de la sécurité au travail

Construire vos indicateurs
pour atteindre vos objectifs



METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DURABLE ET EFFICACE

Axe 1 : Pilotage – animation de la démarche – participation des salariés

Axe 2 : Evaluation des risques (DU, analyse AT, indicateurs)



Axe 3 : Plan d'actions (contenu, mise en œuvre, évaluation)

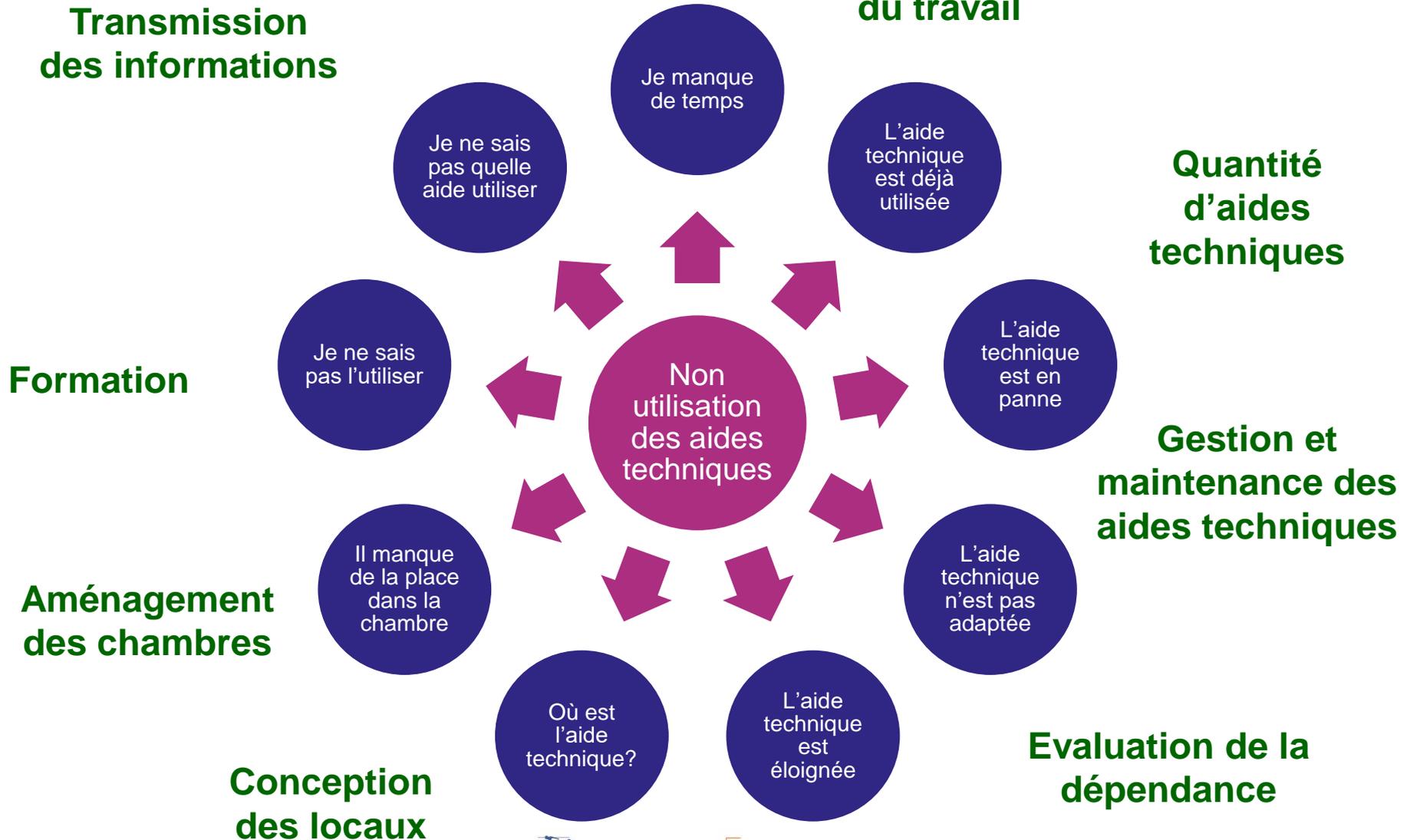
Axe 4 : Formations - intégration des nouveaux

Axe 5 : Organisation du travail

Axe 6 : Aides techniques - espaces de travail



AXE 3 : LE PLAN D' ACTIONS



AXE 3 : LE PLAN D' ACTIONS





METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DURABLE ET EFFICACE

Axe 1 : Pilotage – animation de la démarche – participation des salariés

Axe 2 : Evaluation des risques (DU, analyse AT, indicateurs)

Axe 3 : Plan d'actions (contenu, mise en œuvre, évaluation)



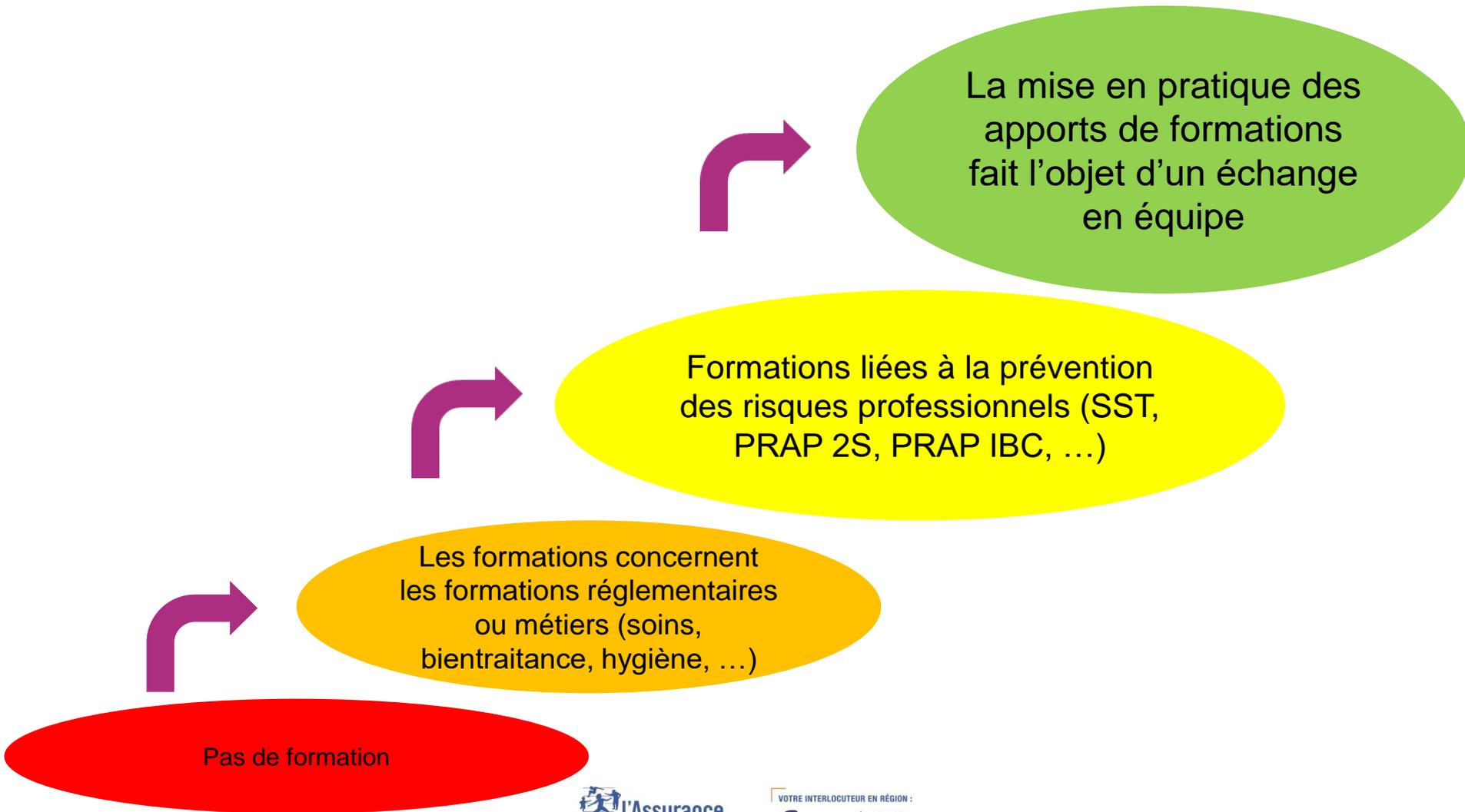
Axe 4 : Formations - intégration des nouveaux

Axe 5 : Organisation du travail

Axe 6 : Aides techniques - espaces de travail

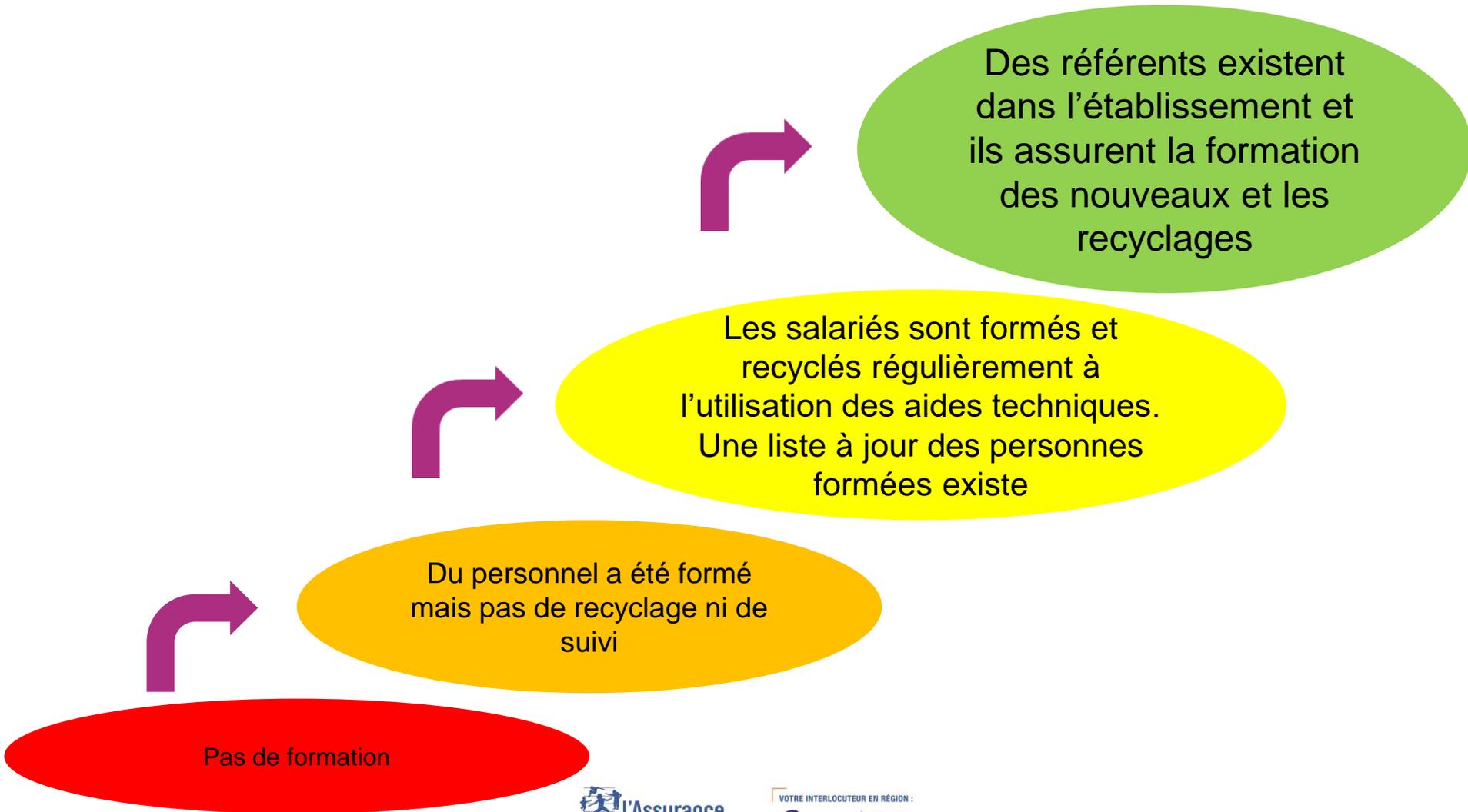


AXE 4 : FORMATION DES SALARIES



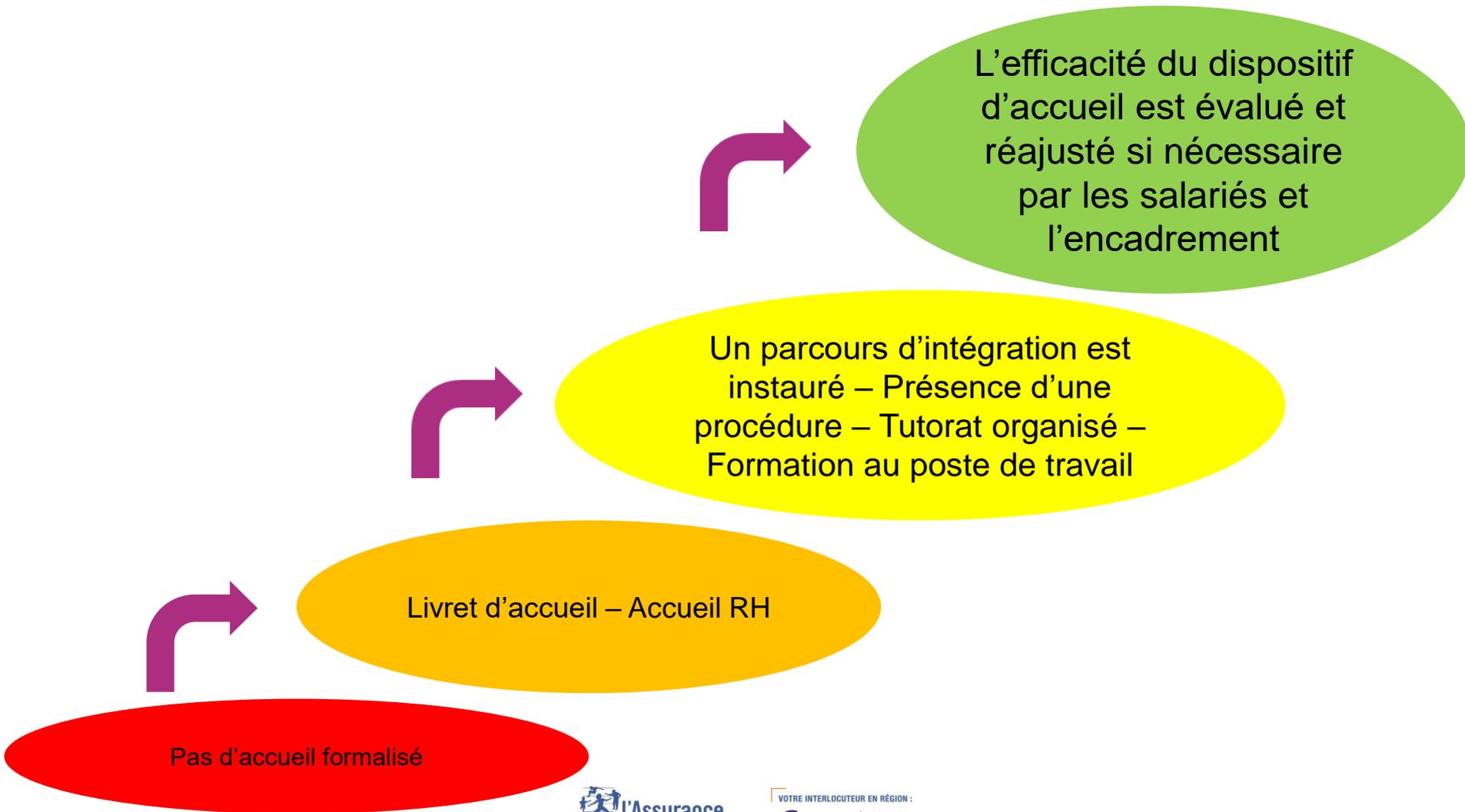


AXE 4 : FORMATION AUX AIDES TECHNIQUES





AXE 4 : INTÉGRATION DES NOUVEAUX SALARIES





METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DURABLE ET EFFICACE

Axe 1 : Pilotage – animation de la démarche – participation des salariés

Axe 2 : Evaluation des risques (DU, analyse AT, indicateurs)

Axe 3 : Plan d'actions (contenu, mise en œuvre, évaluation)

Axe 4 : Formations – intégration des nouveaux



Axe 5 : Organisation du travail

Axe 6 : Aides techniques - espaces de travail



AXE 5 : ORGANISATION DU TRAVAIL

RELATIONS RÉSIDENTS – FAMILLES – ACTEURS EXTERNES (MÉDECIN, KINÉSITHÉRAPEUTE, ETC.)

BONNES PRATIQUES :

- Répertorier les relations difficiles avec les résidents et/ou les familles
- Analyser ces problématiques et les suivre à l'aide d'indicateurs.
- Organiser un accompagnement spécifique des salariés (accueil des familles par un binôme par exemple)



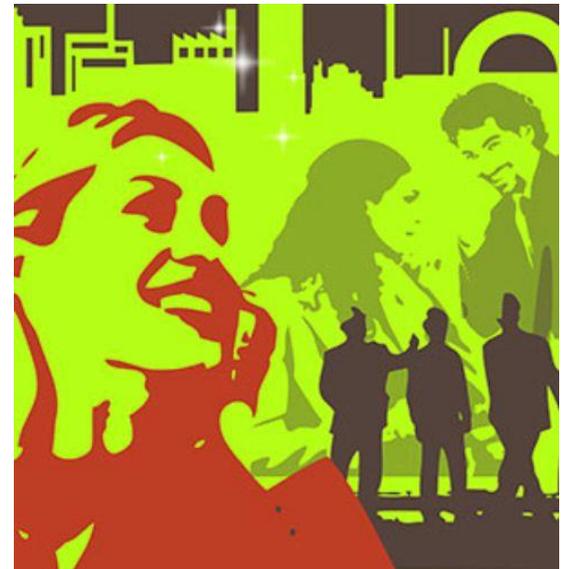


AXE 5 : ORGANISATION DU TRAVAIL

TEMPS D'ÉCHANGES SUR LE TRAVAIL : PRATIQUES, DIFFICULTÉS, CONDITIONS DE TRAVAIL, AMÉLIORATIONS

BONNES PRATIQUES :

- Mettre en place des temps d'échanges afin que ceux-ci aboutissent à des améliorations qui sont actées, mises en œuvre, tracées et suivies.



AXE 5 : ORGANISATION DU TRAVAIL



CHARGE DE TRAVAIL : MISE EN CORRÉLATION DES BESOINS ET DES MOYENS (GESTION DES ALÉAS)

BONNES PRATIQUES :

- Définir des priorités, ces priorités doivent être connues et prendre en compte les situations de travail dégradées





METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DURABLE ET EFFICACE

Axe 1 : Pilotage – animation de la démarche – participation des salariés

Axe 2 : Evaluation des risques (DU, analyse AT, indicateurs)

Axe 3 : Plan d'actions (contenu, mise en œuvre, évaluation)

Axe 4 : Formations – intégration des nouveaux

Axe 5 : Organisation du travail



Axe 6 : Aides techniques - espaces de travail

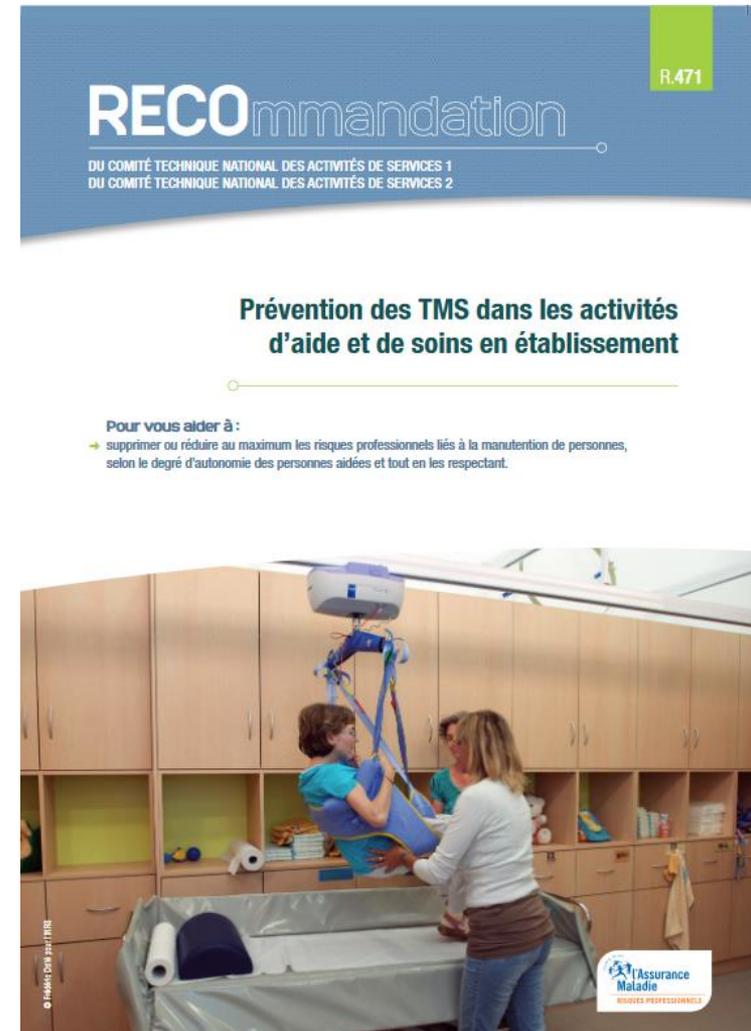


AXE 6 : UTILISATION DES AIDES TECHNIQUES

Objectif:

- Supprimer ou réduire au maximum les risques professionnels liés à la manutention selon le degré d'autonomie des personnes aidées et tout en les respectant
- Supprimer les manutentions pondérales, réduire les efforts et les postures contraignantes pour les manutentions sub-pondérales

=> Le matériel adapté est disponible à proximité immédiate du lieu d'utilisation





AXE 6 : LES ÉQUIPEMENTS



- L'adaptation des équipements est réalisée en tenant compte des remontées de terrain
- Equipements testés avant validation
- Gestion du matériel

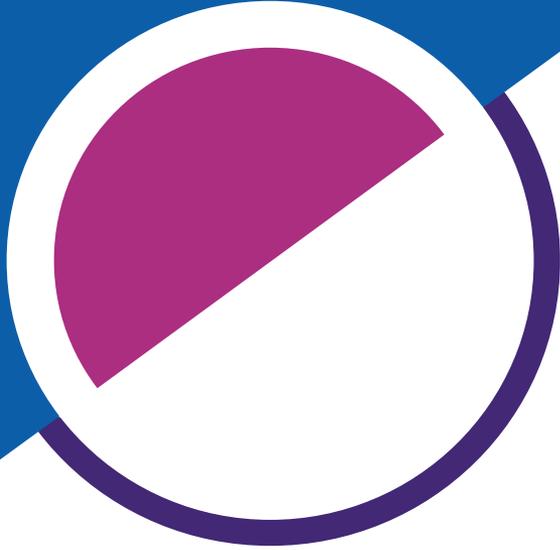


AXE 6 : LES ESPACES DE TRAVAIL

Postes de travail
Locaux de stockage
Voies de circulation ..

- L'adaptation des espaces de travail est régulièrement réalisée en tenant compte des remontées du terrain
- Les modifications sont testées avant validation





BILAN 2019

Action régionale
secteur EHPAD



SOCLE MINIMUM

Le matériel, adapté, est disponible à proximité immédiate du lieu d'utilisation

Les salariés sont formés et recyclés régulièrement à l'utilisation des aides techniques

Un parcours d'intégration est instauré pour les nouveaux - Formation au poste de travail

Analyse des causes profondes des AT selon méthode structurée

Démarche structurée et évaluée, s'appuyant sur la participation des salariés

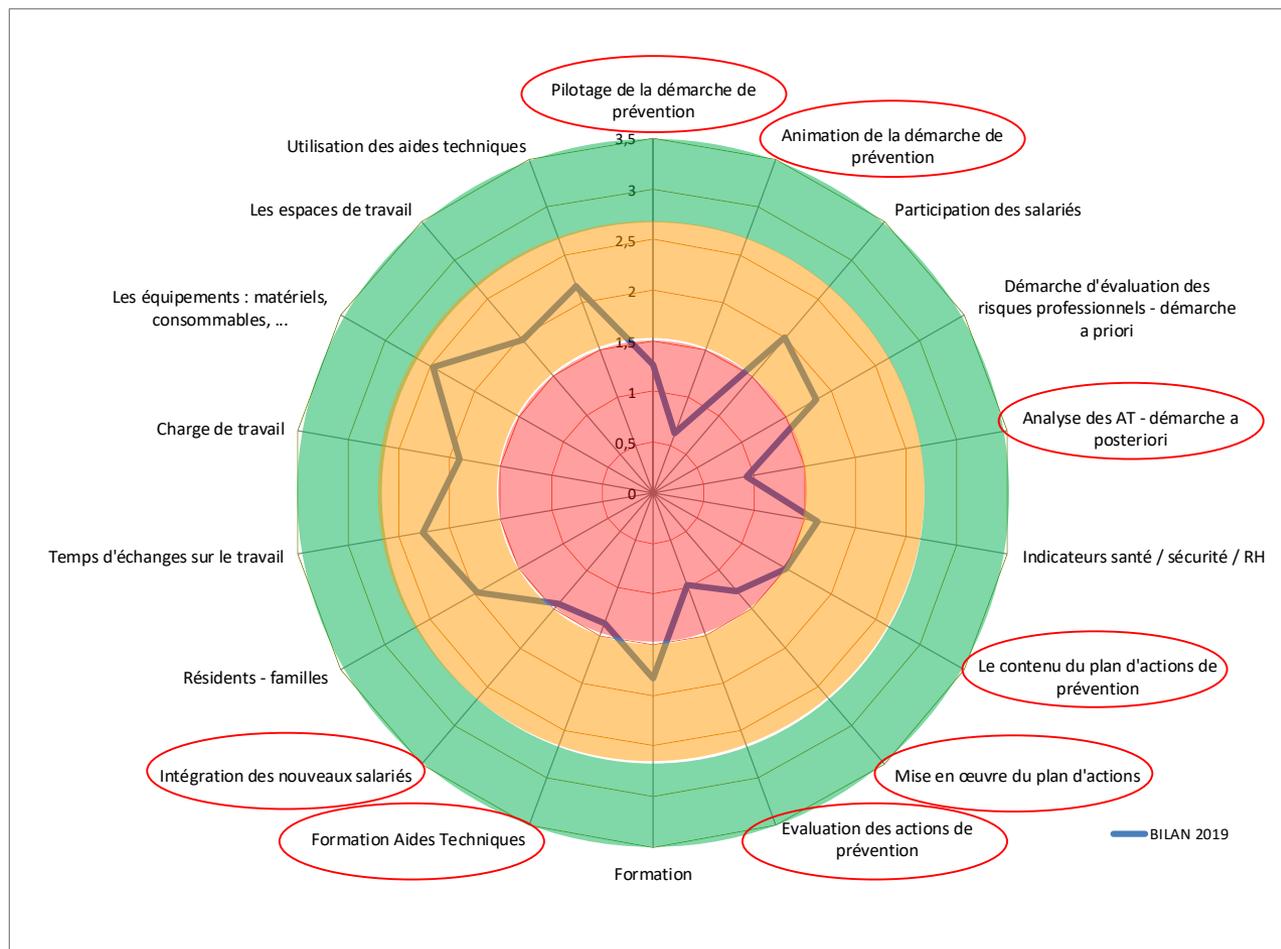
Engagement et Pilotage par la direction

BILAN 2019 DES AXES PRIORITAIRES



Bilan établi à partir des grilles de positionnement de 28 établissements

Thèmes	BILAN 2019
Pilotage de la démarche de prévention	1,27
Animation de la démarche de prévention	0,63
Participation des salariés	2
Démarche d'évaluation des risques professionnels - démarche a priori	1,83
Analyse des AT - démarche a posteriori	0,93
Indicateurs santé / sécurité / RH	1,63
Le contenu du plan d'actions de prévention	1,5
Mise en œuvre du plan d'actions	1,27
Evaluation des actions de prévention	0,97
Formation	1,83
Formation Aides Techniques	1,37
Intégration des nouveaux salariés	1,43
Résidents - familles	1,97
Temps d'échanges sur le travail	2,27
Charge de travail	1,9
Les équipements : matériels, consommables, ...	2,47
Les espaces de travail	1,97
Utilisation des aides techniques	2,17



BILAN 2019 DES AXES PRIORITAIRES



Pilotage et
animation
de la
démarche
de
prévention

Analyse
des AT

Le plan
d'actions
contenu
mise en
œuvre
évaluation

Formation
aides
techniques

Intégration
des
nouveaux
salariés



À VOS QUESTIONS !



A SUIVRE ...

| Offre de services CARSAT